

## Les tarifs communaux avec une hausse en moyenne de 2 %

Écrit par DA FONTE VALERIE

Dimanche, 11 Décembre 2016 09:00 -

---

Ce vendredi 9 décembre avait lieu la première réunion du Conseil Municipal avec la nouvelle équipe.

Les finances étaient à l'ordre du jour avec les tarifs des loyers communaux, les concessions cimetières, la redevance assainissement, le tarif horaire déneigement pour l'agriculteur et le droit de branchement à l'assainissement collectif.

Mme le maire, Evelyne Flacher en a profité pour situer aux nouveaux élus les locations de la mairie, les artisans de la zone artisanale.

Sébastien Deshayes, quant à lui, est revenu sur le principe du déneigement avec la doublette en place à savoir un agriculteur, Richard Pupier et l'employé communal, Damien Escot, tous deux se partageant la commune.

D'une façon générale, l'augmentation appliquée varie entre 0 et 2 % sauf pour l'assainissement. La partie fixe par ménage est passée de 30 à 40 euros, celle pour les personnes seules de plus de 65 ans de 15 à 20 euros. Le prix au m<sup>3</sup> contrairement aux années précédentes, ne change pas, car son augmentation de ces dernières années ne permet pas de répondre aux besoins de financement importants face à une station vieillissante.

Distribution des sacs poubelle, des bulletins communaux et des numéros des habitations est prévue le vendredi 16 décembre de 15 à 18h et le samedi matin de 8 à 12 heures à la salle d'animation.